



**HAL**  
open science

# La mitoyenneté de la grande île africaine durant la première moitié du XIXe siècle. Entre la logique mercantiliste et l'imbroglia juridico-politique

Gil Dany Randriamasitiana

► **To cite this version:**

Gil Dany Randriamasitiana. La mitoyenneté de la grande île africaine durant la première moitié du XIXe siècle. Entre la logique mercantiliste et l'imbroglia juridico-politique. *Revue historique de l'océan Indien*, 2011, France/Grande-Bretagne dans l'océan Indien (XVIIe-XXIe siècles). De la rivalité à l'alliance, 07, pp.89-94. hal-03419182

**HAL Id: hal-03419182**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03419182>**

Submitted on 8 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La mitoyenneté de la grande île africaine durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

### Entre la logique mercantiliste et l'imbroglio juridico-politique

Gil Dany Randriamasitiana  
Université d'Antananarivo

#### Introduction

Les présences portugaise, au début du XVI<sup>e</sup> siècle (Diégo Diaz, Fernand Soarez, etc.) et du XVII<sup>e</sup> siècle (Paolo Rodriguez da Costa, Pères Pedro Freire et Luis Mariano), puis hollandaise au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (Cornélius de Houtman, l'amiral Van Der Hagen, etc.) et au XVII<sup>e</sup> siècle (Bontekoe), ensuite anglaise au XVI<sup>e</sup> siècle (David Middleton, Rowles, etc.) et au XVIII<sup>e</sup> siècle (John Dean), puis polonaise au XVIII<sup>e</sup> siècle (Benyowski) et enfin française au XVI<sup>e</sup> siècle (des Dieppois, les frères Jean et Raoul Parmentier) et au XVII<sup>e</sup> siècle (Martin, De Vitré, Pyrard de Laval) sont liées d'une part aux tentatives de colonisation par la création d'établissements, la mise en œuvre d'un commerce à visée civilisatrice mais inéquitable et d'autre part aux richesses naturelles de Madagascar (bétail, riz, bananes, canne à sucre...) vendues à des prix dérisoires<sup>245</sup>. Par ailleurs, ces Européens brûlent des villages, razzient les bœufs des Malgaches, rendent les vaincus en esclavage. Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Européens ont essentiellement réalisé des actes inconsidérés<sup>246</sup>. On assiste de ce fait à l'émergence de ce que nous appelons la *vazahaphobie*. Madagascar a été l'objet de convoitise des Européens depuis le XVI<sup>e</sup> siècle.

La présente livraison se propose d'élucider à la fois les causes majeures des différends entre la France et l'Angleterre à Madagascar et quelques faits non explicités pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### 1. Les données contextuelles

Comparativement aux royaumes de la grande île, ceux du nord, de la côte ouest, du sud-ouest et de la côte est, les royaumes de l'Imerina ont joué un rôle primordial dans les relations extérieures à partir du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>247</sup>. Il importe de préciser que dès le XVI<sup>e</sup> siècle, les Français et plusieurs peuples maritimes avaient pris la route des Indes pour établir les liens commerciaux

---

245 D. Bellet, (1890), « Les Anglais à Madagascar » in *Bulletin de la société de géographie de Rochefort*, Tome XI, année 1889-1890, Numéro 4, Avril – Mai – Juin, Paris, Challamel Aimé, p. 286-307.

246 Grandidier, (1908), « Européens et Malgaches. Leurs relations aux siècles passés » in *Bulletin de la société de géographie*, Paris, Masson et Compagnie Editeurs, p.1-22.

247 J. Valette, (1960), *Les relations extérieures de Madagascar au XIX<sup>e</sup> siècle*, Tananarive, Imprimerie officielle, 11 pages.

avec les riches contrées de l'extrême orient. L'occupation de Madagascar sous les règnes de Louis XIII<sup>248</sup> et de Louis XIV<sup>249</sup> contribue selon les Français à la prise de possession de la grande île africaine. De plus, Louis XIV concède à la Compagnie de Madagascar dont l'appellation change en celui d'île Dauphine pour célébrer la naissance d'un fils né du roi en 1661 ; cette décision du roi fait en réalité acte de propriétaire<sup>250</sup>. Ce qui explique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle l'existence d'un commerce d'escales, de quelques postes de traite dont la protection a été assurée par un détachement militaire ; dans le même ordre d'idées, on assiste à la promulgation d'une loi désignant l'île comme lieu de déportation en 1792. Après l'envoi de plusieurs officiers en 1804 par le général Decaen, commandant à l'Île de France, pour explorer le littoral malgache, divers établissements furent fondés<sup>251</sup>. Leur centre était à Tamatave. De leur côté, les Anglais, par le biais de la corvette *l'Eclipse*, sont à l'origine de la capitulation des Français en 1811 à Tamatave. Du coup, ils y installent un détachement du 22<sup>e</sup> Régiment commandé par le capitaine C. Wilson, et un commissaire civil, Rondeaux, chargé de l'administration civile de la région, subdélégué à Foulpointe. Mais cette garnison se retire très rapidement pour cause de maladie<sup>252</sup>. Dès le 10 juillet 1810, le gouverneur de Maurice, Sir Robert Farquhar, entretenait déjà Liverpool de Madagascar<sup>253</sup> ; il décrit de nouveau dans sa lettre en date du 28 septembre 1811 les possibilités commerciales de Madagascar mais aussi ses potentialités pour une éventuelle colonisation. Mais la lettre du 18 octobre 1816 émanant de son gouvernement (britannique) confirme les droits de la France sur la grande île africaine (cf. traité de Paris du 30 mai 1814). Néanmoins, Madagascar est décrit par les négociants et les traitants anglais de manière romanesque, poétique voire hyperbolique puisque l'île est comparée à un « paradis » inégalable<sup>254</sup>. Ce pays est « magnifique, fertile, et agréable ». En outre, l'Amiral Monson « exprimait aussi l'espoir que les Malgaches (...) consentiraient à faire élever leurs enfants en Angleterre, ce qui serait le meilleur moyen de développer les plantations et le seul procédé d'assurer la propagation de la religion chrétienne en ces régions lointaines » (idem, p. 20).

## 2. Radama 1<sup>er</sup> : prédominance anglaise<sup>255</sup> et posture diffusionniste

---

248 Pronis a été mandaté par Louis XIII.

249 Flacourt a été mandaté par Louis XIV.

250 M. H. C. Des Fosses, (1885), « Les droits de la France sur Madagascar », Extrait de la *Revue de droit international*, Bruxelles et Leipzig ; E. Ralaimihoatra, (1969), *Histoire de Madagascar*, 2e édition, Tananarive, Hachette Madagascar.

251 M. H. C. Des Fosses, *op. cit.*

252 Cf. H. Prentout, 1901 : 619 ; et J. Valette, 1964 : 319-328.

253 Cf. Lettre de Farquhar, 10 juillet 1810, in P.R.O. CO 167 / 3.

254 Sonia Howe, (1934), *Un rêve anglais : Madagascar colonie britannique*, traduit de l'anglais par le Général Fillonneau, Paris, Société de l'Histoire des Colonies Françaises, 32 pages.

255 F. Raison-Jourde, (1991), *Bible et pouvoir à Madagascar au XIXe siècle*, Karthala avec le concours du CNRS, p. 147. Cf. aussi, par exemple, R. Randriamboavonjy, (1971) *Soratra vavolombelon'ny tantara I. Ny fifandraisana tamin'ny vahiny hatramin'ny taona 1868 noho mankany*, Antananarivo, Arisivam-pirenena, p. 9.

Le roi Radama 1<sup>er</sup> (1810-1828), successeur de son père Andrianampoinimerina, poursuit les objectifs politiques de celui-ci en procédant à la conquête des deux tiers de la grande île. La signature du traité du 23 octobre 1817 porte sur l'abolition de la traite des esclaves, le raffermissement de l'amitié et du commerce anglo-malgache. Font partie du traité également, l'octroi de 100 fûts de munitions, de deux chevaux, des habits, la compensation sur divers avantages pécuniaires en l'occurrence 1000 dollars d'or. Radama 1<sup>er</sup> engage son pays dans les voies/voix de la civilisation (occidentale) et anthropologiquement aux effets du diffusionnisme (pratiques vestimentaires, alimentaires, etc.). Les batailles juridiques et politiques continuent de part et d'autre. Si l'escadre britannique investit Fort-Dauphin et Tamatave, la France reprend officiellement possession de Sainte-Marie, de Tintingue le 15 octobre 1818. Des tentatives britanniques d'occupation de Fort-Dauphin et de Loquez, près de Vohémar, eurent aussi lieu. Sur proposition de Farquhar, le roi autorise la venue des étrangers dans la capitale. La réussite des conquêtes des autres royaumes est en grande partie tributaire des aides techniques et militaires de l'Angleterre d'où la modernisation de l'armée merina. De surcroît, la mission protestante la plus ancienne (LMS) et les autres missions (catholique, norvégienne, etc.) ainsi que les ouvriers-missionnaires, etc. ont professionnalisé l'artisanat, les manufacturières<sup>256</sup>. Les desseins coloniaux et économiques ne pouvaient pas être dissimulés en ce sens que les discours et les actes les confirmaient : « On le [Radama I<sup>er</sup>] reconnaîtra Roi de Madagascar, on lui donnera toutes les chances de le devenir effectivement et Radama surveillera les côtes, assurera la protection des traitants britanniques, fera prospérer le commerce dans l'ordre et la paix. On pourra compter sur ce prince non seulement pour conquérir et tenir le pays entier (sans que la Grande Bretagne ait à intervenir directement) mais aussi pour faire évoluer son économie, sa culture, sa civilisation, progrès nécessaire à un rapprochement efficace avec l'Europe »<sup>257</sup>. La décentralisation ou la régionalisation du gouvernorat en provinces corrobore le royaume de Madagascar. Il est difficile de ne pas admettre l'hypothèse de travail de Ranaivo G. Ratsivalaka<sup>258</sup> lorsqu'il dit que « l'éclipse de l'influence française dans l'île pour des dizaines d'années au profit de celle des Britanniques » a en fait amené certains chercheurs à

---

256 Gil Dany Randriamasitiana, « Géographie culturelle des œuvres missionnaires dans les hautes terres centrales et développement régional à Madagascar au début du XXe siècle » in *Revue Historique de l'Océan Indien*, « Les dynamiques économiques, politiques et sociales dans et entre les pays du sud-ouest de l'océan Indien XVIIIe-XXe siècles », N° 1, 2005, Association Historique Internationale de l'Océan Indien, Saint-André, Imprimerie Graphica Ile de La Réunion, p. 32-45.

257 L. Munthe, C. Ravaojanahary et S. Ayache, (1976) « Radama Ier et les Anglais : les négociations de 1817 d'après les sources malgaches (sorabe inédits) » in *Omal'y sy Anio*, N° 3 – 4, p. 20, note 21.

258 Ranaivo G. Ratsivalaka, (2001), *Les Malgaches et l'abolition de la traite européenne des esclaves (1810-1817) Histoire de la formation d'un royaume*, Antananarivo, Cnapmad.

parler d'une «civilisation anglo-malgache (...) Tout cela est vrai et ne souffre d'aucune discussion » (*ibidem*).

### 3. Ranavalona 1<sup>ère</sup> : intensification des tractations / négociations avec et entre les deux nations étrangères rivales et défense d'une axiologie d'obédience traditionaliste

Quatre mois après la mort de Radama 1<sup>er</sup>, Ranavalona 1<sup>ère</sup> (1828-1861) rompt le traité anglo-malgache. Madagascar se détache en quelque sorte du reste du monde. En dépit des attaques répétées et négatives de la France par l'entremise du capitaine Gourbeyre à Tamatave (27 octobre 1829), la reine refuse de céder un seul pouce de Madagascar. Après l'échec militaire, ce fut l'échec diplomatique aussi : le négociateur Tourette, voulant conclure un traité franco-malgache de commerce, ne fut même pas reçu. Il en fut de même pour le consul anglais Lyall, successeur de Hastie, représentant de l'île Maurice. D'essence théocratique, la reine est à la fois Dieu et Reine et par ricochet s'arroge le droit de persécuter les chrétiens malgaches et d'expulser les missionnaires étrangers, de réhabiliter les formes de croyances traditionnelles. Anthropologiquement, cette posture culturaliste n'est pas en fait inébranlable. Consciente des dangers de l'enfermement ou de l'isolationnisme (dépendances à l'égard des étrangers en matière d'armements, de produits de luxe pour l'oligarchie, etc.), elle impose une nouvelle stratégie commerciale qui consiste à confier la gestion des rouages commerciaux aux étrangers jugés crédibles et sûrs tels que l'*American Marks* sur la côte ouest, l'Association Rontaunay-Delastelle sur la côte est, etc. Devant réduire de manière optimale l'importation, l'avènement du gascon entreprenant, habile et quasi polyvalent, Jean Laborde en 1830 fut d'une assistance providentielle pour la reine. Celui-ci créa à Mantasoa un véritable complexe industriel après la signature du traité du 28 mars 1837 : une fonderie de canon en fonte de fer, une verrerie, une faïencerie, une sucrerie, une raffinerie, une indigoterie, une savonnerie, une magnanerie ; je m'engagerai, dit-il à faire plusieurs acides, l'alun, le sulfate de fer, le bleu de Prusse, etc.<sup>259</sup>. Les périples et offensives juridico-diplomatiques entrepris par une ambassade malgache composée de six personnes qui l'ont conduite successivement en Grande-Bretagne et en France étaient voués à l'échec, la reine étant intransigeante. Poussée par ses ambitions conquérantes, la reine veut réduire les petits royaumes sakalava qui bénéficiaient d'un soutien militaire d'un navire de guerre français commandé par le capitaine Passot. Tsiomeko, littéralement « je ne céderai / partagerai pas à l'endroit des hova », la reine du Boina, conclut le 14 juillet 1840 un traité portant attribution du territoire de son royaume à la France en guise de reconnaissance.

Les oppositions et les malaises se multiplièrent : effectivité de cet octroi territorial (mai 1841), paroxysme de la tension xénophobe (mai 1845), entière soumission des commerçants étrangers à la loi malgache et

---

259 Cf. E. Ralaimihoatra, *op. cit.*, p. 170.

l'insolvabilité est synonyme d'esclavage, bipolarisation de la vie religieuse aboutissant à l'intempérance des missionnaires surtout méthodistes et au prosélytisme<sup>260</sup>, différends entre les prétendants potentiels au trône qui veulent en faire descendre Ranavalona 1<sup>ère</sup> pour l'y remplacer, montée troublante du *fahavalisme*<sup>261</sup>. Nous abondons en partie dans le sens de Lux<sup>262</sup> lorsqu'il postule que le fahavalisme est à la fois une guerre ethnique, une insurrection nationale, une guerre religieuse, un brigandage orchestré par des bandes d'indigènes de l'ouest, du nord (insoumis aux hova), des esclaves fugitifs, des soldats hova licenciés mais encore armés. La dissuasion suivie de bombardement par les forces navales, conjointes cette fois-ci, franco-britanniques, devant Tamatave le 14 juin 1845 n'ont pas apporté les résultats escomptés. A la demande de réparation formulée par la reine (réclamation par le représentant de la reine de 12 000 piastres à titre de réparation du bombardement de 1845, offre et versement de 15 000 piastres par les commerçants mauriciens), Français et Anglais adoptent une attitude commune d'indifférence d'où la fermeture de tous les ports malgaches à tout commerce pendant huit ans (1853). 1857 est l'année de l'hyperxénophobie à tel point que des gens comme Laborde dut s'exiler à La Réunion pour en revenir en 1861. Entretemps des tractations en haut lieu furent menées vainement par des personnalités de l'époque d'origine à la fois française (Père Finaz, Lambert<sup>263</sup>, etc.) et anglaise (Ellis)<sup>264</sup>, dans le but de renouer les rapports franco et anglo-malgaches. Voilà encore une autre forme de compétition franco-britannique. Peut-on évoquer ici la théorie sociologique

---

260 Lux, (1896), *La vérité sur Madagascar*, Paris, P.-V. Stock Editeur ; M. H. C. Des Fosses, *op. cit.*

261 Lux, (1896), *op. cit.*, p. 41-65.

262 *Ibidem.*

263 Architecte de formation, il a 27 ans lorsqu'il arrive à Maurice après avoir côtoyé l'activité industrielle et commerciale de Nantes. Marié à une Mauricienne, en deux temps, il remet sur pied une activité sucrière à Maurice et crée sa propre maison de commerce : Menon, Lambert et Compagnie, avec une succursale à La Réunion... Homme d'affaires courtois, affable, il constate, autour de lui à Maurice, la montée des revendications, mais aussi les nombreux cyclones dévastateurs et surtout les maladies apportées par les coolies des Indes. Il organise une diversification de son activité et tente d'exploiter le charbon de terre, découvert à Ambavatoby en face de Nosy-Be... Les bateaux à vapeur et à hélice font leur apparition et ceci active cela. Il en achète et fait le commerce entre Nosy-Be, Maurice et La Réunion... le 10 avril 1855, à 31 ans, il arrive à Toamasina où, après la rencontre avec De Lastelle, génial conseiller de la reine, il lui est proposé de mettre son navire à la disposition des Merina, dont une garnison est assiégée à Fort-Dauphin, et ainsi obtient-il la possibilité de monter à Antananarivo... La Charte Lambert est signée en cachette le 23 juin 1855 par Rakoto (d'où l'octroi de concessions dans la partie septentrionale de l'île, le monopole de l'exploitation des mines, la libre exportation des produits miniers et agricoles, l'exonération fiscale des entreprises de l'intéressé, la construction de routes, la création de manufactures, etc.) qui renouvelle, en même temps, sa requête d'intervention auprès de Napoléon III, pendant que le Père Finaz célèbre en secret sa première messe, en présence de nombreux chrétiens d'Antananarivo. En janvier 1866, la charte en question est brûlée sur la plage de Tamatave (F. Raison-Jourde, *op. cit.*, p. 164).

264 M. Prou, (1987), *Malagasy, « un pas de plus ». Le royaume de Madagascar au XIX<sup>e</sup> siècle*, Tome 1 : 1793-1894, Paris, L'Harmattan.

du jeu à somme nulle ? Maurice et Réunion souffrirent de cette rupture car ces deux îles comptaient beaucoup sur Madagascar pour leur ravitaillement. Le long règne de Ranaivalona I<sup>ère</sup> (33 ans), ses fréquents déplacements, etc., finissent par amenuiser l'autorité royale et contrairement à cela, par accroître celle du Premier ministre Rainilaiarivony, protagoniste aussi d'une duplicité diplomatique pendant plusieurs décennies. Foncièrement extraverti, jouisseur et attiré par l'exotique et son parrain Laborde, le prince Rakoto-Radama adopta une politique d'ouverture aux étrangers. Tels sont les faits pertinents et quelques non dits dans les rivalités « anglo-françaises » dans ses aspects économiques et juridico-politiques durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle dans la grande île africaine.

### **Pour conclure**

Disons qu'une diachronie intrinsèquement sinusoïdale a façonné les représentations mitigées ou contrastées à l'égard des Français et des Anglais. Il y a eu deux stratégies mais en fait un but identique. Du côté anglais, l'on assiste à la mise en œuvre de l'*indirect rule* et du *lugardisme*, l'envoi de deux frères de Radama I<sup>er</sup> pour étudier à l'île Maurice, l'évangélisation, l'éducation, etc. Du côté français, l'on note la mise en application de l'*administration directe*, de l'*assimilation* imposée, de la *démérisation*, de la *désanglicisation*, l'*approche directe et/ou corruptrice* des tenants du pouvoir, etc. Au bout du compte, « France et Angleterre, en partant chacune de leur propre génie, arriveront à avoir, au contact des mêmes réalités coloniales, les mêmes obligations et à découvrir des solutions comparables »<sup>265</sup>. Et Dimier d'ajouter que les perceptions et les significations des discours (et des pratiques) sont relativement similaires (*Ibidem*). Est-on alors en droit de parler de / d' (més)entente cordiale ?

*Gil Dany Randriamasitiana est Professeur en Sociologie  
raitrabe1@gmail.com*

---

265 Delavignette, 1942, cité par V. Dimier, (1998) « Le discours idéologique de la méthode coloniale chez les Français et les Britanniques de l'entre-deux guerres à la décolonisation », *Travaux et Documents*, numéro 58-59, Bordeaux, IEP Bordeaux, Centre d'Etude d'Afrique Noire, 39 p., [www.cean.sciencepo-bordeaux.fr/.../td58-59pdf](http://www.cean.sciencepo-bordeaux.fr/.../td58-59pdf), téléchargé le 15 novembre 2010.